

Une enquête de la statistique publique

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble du territoire.

Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) est le service statistique du ministère chargé de la santé.

L'enquête Santé en Outre-mer est menée conjointement par la Drees et l'Insee.

Des opérations statistiques officielles

L'enquête Santé en Outre-mer a reçu un avis d'opportunité favorable du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La lettre d'information de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « Aide » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : 09 71 10 02 81* du lundi au vendredi

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr

ENQUÊTE

SANTÉ EN OUTRE-MER

Conception / Réalisation : LATITUDE - Nantes - www.agence-latitude.fr - 060723 - Crédits photos: AdobesStock - The noun project - mars 2025



LA RÉUNION

UNE ENQUÊTE POUR MESURER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

L'enquête Santé en Outre-mer interroge les personnes sur la façon dont elles perçoivent leur santé (limitations dans les activités de la vie quotidienne, maladies chroniques, douleurs, état psychologique, etc.), les parcours de soins qu'elles ont suivis (hospitalisations, consultations de professionnels de santé, examens, renoncement à des soins, etc.) ou encore leurs habitudes de vie pouvant avoir un lien avec la santé (activité physique, consommation de tabac et d'alcool, alimentation, etc.). Cette enquête permettra de mesurer l'évolution de l'état de santé de la population dans le département et de la comparer avec celle de l'Hexagone.

CONDUITE DANS TOUS LES PAYS DE L'EUROPE



L'enquête Santé en Outre-mer est la déclinaison en Outre-mer de l'enquête Santé et recours aux soins organisée dans l'Hexagone. Il s'agit de la partie française de l'enquête européenne *European Health Interview Survey - EHIS* qui est définie par un règlement européen et conduite dans les 27 pays de l'Union européenne.

► POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de chacun des départements ultramarins, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements a été **tiré au hasard et le vôtre en fait partie**.

► VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Quelle que soit votre situation de santé, et même si vous ne consultez jamais de médecin, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

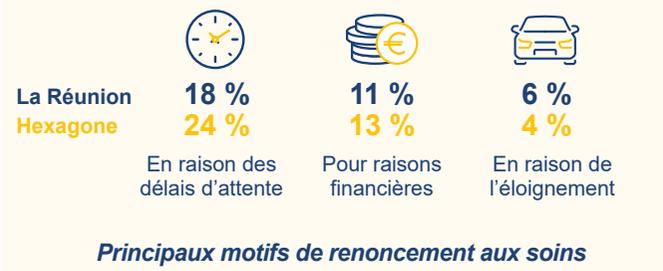
► VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement à des **fins d'études statistiques**.

► VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

- En 2019, 26 % des personnes de 15 ans ou plus **ont dû renoncer à des soins de santé** à la Réunion, moins que dans l'Hexagone (29 %) mais autant que dans l'ensemble de l'Union européenne.
- **Les délais d'attente** trop longs pour obtenir un rendez-vous sont la **principale cause de renoncement aux soins à la Réunion, comme dans l'Hexagone**.



- **Il est moins fréquent de fumer à La Réunion** : 16 % des Réunionnais sont fumeurs contre 19 % des personnes dans l'Hexagone, mais le tabagisme passif y est beaucoup plus répandu.



Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers > Présentation des enquêtes auprès des particuliers

Comment se déroule l'enquête ?

L'ENQUÊTE SE DÉROULE DE MAI À DECEMBRE 2025

- Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible **lors de sa première visite**.



- L'enquêteur réalise l'enquête sur un **micro-ordinateur portable sécurisé**.
- Il est tenu **au secret professionnel** et dispose d'une **carte professionnelle**.



- L'entretien durera environ 45 minutes. Une seule personne de votre foyer âgée de 15 ans ou plus, choisie au hasard, sera interrogée. Certaines questions concerneront l'un des enfants qui vivent dans votre logement s'il y en a.



Si vous souhaitez **avoir plus de renseignements, vous pouvez joindre par mail ou par téléphone le responsable** de l'enquête dans votre région. **Ses coordonnées figurent sur le courrier joint à ce dépliant.**